

BE-Alert : alerté directement par les autorités

La Commune de Jalhay dispose de BE-Alert, un système développé au niveau national qui permet aux autorités de vous informer de situation d'urgence ou d'intérêt général.

Situation d'urgence :

Le Bourgmestre, le Gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur ont la possibilité d'envoyer via BE-Alert, un message (sms, message vocal, mail) à tous ceux qui pourraient être impactés par une situation d'urgence. Les habitants obtiendront ainsi rapidement les informations officielles et fiables et les recommandations nécessaires (ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie).

Informations d'intérêt général :

BE-Alert permet également aux autorités de vous informer de situations particulières d'intérêt général avec ou sans urgence, de manière localisée ou sur toute la Commune.

Soyez averti, où que vous vous trouviez

Il est donc important de vous inscrire à BE-Alert pour que vos coordonnées actualisées s'y trouvent. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous habitez à Jalhay et travaillez dans une autre Commune ? Enregistrez les deux adresses et restez toujours informé.

En cas d'une situation d'extrême urgence, les autorités fédérales ou autres peuvent aussi envoyer un message de manière localisée, sur base du lieu de l'incident. Toute personne physiquement présente dans cette zone reçoit alors un message sur son téléphone mobile. Ce système est unique en Belgique. Vous pouvez de la sorte être alerté même si la situation d'urgence n'est pas liée aux adresses mentionnées dans le système.



Inscrivez-vous

Vous pouvez vous inscrire très facilement et gratuitement sur www.be-alert.be en complétant le formulaire en ligne.
Inscrivez-vous dès aujourd'hui !